



Commission scolaire du Chemin-du-Roy

AVIS PUBLIC

CANDIDAT COMMISSAIRE

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy est à la recherche de candidats ou de candidates qui seraient intéressés(es) à compléter le mandat laissé vacant par la démission de la commissaire de la circonscription n° 14, circonscription qui comprend une partie de la Ville de Trois-Rivières principalement délimitée par les rues Williams, des Casernes, Notre-Dame Centre, Bonaventure et la voie ferrée longeant l'autoroute Félix-Leclerc. Cette circonscription comprend aussi les îles Saint-Joseph, Ogden, Saint-Christophe, de Sable, Saint-Quentin, de Blonville, Caron, de La Potherie.

Les personnes intéressées par un tel poste doivent :

- Être âgées de 18 ans et plus;
- Résider sur le territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy depuis au moins six mois;
- Ne pas être un employé de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

Les conditions d'inéligibilité prescrites à l'article 21 de la Loi sur les élections scolaires sont aussi applicables.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, par écrit, dans une enveloppe scellée portant la mention CONFIDENTIEL, au plus tard le vendredi 22 octobre 2010 à 15h, à l'attention de :

Monsieur Michel Morin
Directeur général

Fait à Trois-Rivières
Ce 9 octobre 2010

Ginette Masse
Secrétaire générale
et directrice des communications

1515, rue Sainte-Marguerite, C. P. 100
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E7
Téléphone : 819 379-5989, poste 7116